

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 AVRIL 2026

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	16
Information financière supplémentaire (non auditée)	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Salon du livre de l'Outaouais Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Salon du livre de l'Outaouais Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 avril 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Information financière supplémentaire

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières présentées à la page 19, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants



MOORE

Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.

An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 13 juillet 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A120857

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

4

	2026	2025
PRODUITS		
Produits autonomes (annexe A)	447 360 \$	441 310 \$
Subventions (annexe B)	377 705	346 273
Ville de Gatineau (annexe C)	251 678	264 775
Aide privée (annexe D)	253 010	183 834
Autres produits	14 627	43 323
	1 344 380	1 279 515
CHARGES D'EXPLOITATION		
Aménagement (annexe E)	445 698	428 325
Animation (annexe F)	373 982	372 474
Administration (annexe G)	190 865	182 610
Promotion (annexe H)	245 774	230 028
Accueil et secrétariat	34 746	34 174
Services aux bénévoles	16 392	22 279
Amortissement des immobilisations	1 856	2 651
	1 309 313	1 272 541
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	35 067 \$	6 974 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026**

5

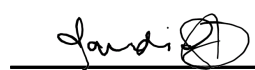
	Non affecté	Affectations internes (note 11)			2026 Total	2025 Total
		Fonds pour éventualités	Fonds pour projets réservés	Investis en immobilisations		
SOLDE AU DÉBUT	9 625 \$	39 553 \$	18 515 \$	6 186 \$	73 879 \$	66 905 \$
Excédent des produits sur les charges	36 923	-	-	(1 856)	35 067	6 974
SOLDE À LA FIN	46 548 \$	39 553 \$	18 515 \$	4 330 \$	108 946 \$	73 879 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****30 AVRIL 2026****6**

	2026	2025
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	175 499 \$	55 689 \$
Débiteurs (note 5)	47 547	41 670
Apports à recevoir (note 6)	80 400	90 645
Frais payés d'avance	8 390	14 204
	311 836	202 208
IMMOBILISATIONS (note 7)	4 330	6 186
	316 166 \$	208 394 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 9)	148 520 \$	33 265 \$
Apports reportés (note 10)	58 700	101 250
	207 220	134 515
ACTIFS NETS		
Non affecté	46 548	9 625
Affectations internes (note 11)		
Fonds pour éventualités	39 553	39 553
Fonds pour projets réservés	18 515	18 515
Investis en immobilisations	4 330	6 186
	108 946	73 879
	316 166 \$	208 394 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


, administrateur


, administrateur

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

7

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	35 067 \$	6 974 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	1 856	2 651
	36 923	9 625
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	82 887	50 599
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	119 810	60 224
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	55 689	(4 535)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	175 499 \$	55 689 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Salon du livre de l'Outaouais Inc. est un organisme à but non lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de faire connaître le milieu du livre et d'intéresser les gens à la lecture. À titre d'organisme sans but lucratif enregistré, le Salon du livre de l'Outaouais Inc. est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme comptabilise les subventions selon la méthode du report. Ces apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits autonomes et l'aide privée sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord entre les parties, que le montant est déterminé ou déterminable, que le service a été rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Apports de services

L'organisme comptabilise les apports de services lorsque leur juste valeur peut être évaluée au prix d'un effort raisonnable, qu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à un projet sont attribuées à celui-ci.

Les salaires et avantages sociaux sont répartis selon le prorata des heures travaillées de la façon suivante : Administration : 30 %, Promotion : 35 % et Animation : 35 %.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement de bureau	20 %
Équipement d'aménagement	20 %
Équipement informatique	30 %

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 AVRIL 2026

11

3. DONS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé dans ses produits des apports en services d'un montant de 165 956 \$ (2025 : 129 340 \$) équivalant à la juste valeur de services reçus gratuitement. Ce montant représente la juste valeur pour divers services, passés en charges et présentés sous les rubriques suivantes :

	2026	2025
Annonce publicitaire	97 848 \$	54 865 \$
Location de salle	50 376	55 443
Loyer	16 032	16 032
Honoraires professionnels	900	1 400
Assurances	800	700
Cotisations	-	900
	165 956 \$	129 340 \$

4. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et avantages sociaux d'un montant de 308 057 \$ (2025 : 311 880 \$) ont été ventilés à titre de charges de projets comme suit :

	2026	2025
Administration	92 417 \$	93 564 \$
Promotion	107 820	109 158
Animation	107 820	109 158
	308 057 \$	311 880 \$

5. DÉBITEURS

	2026	2025
Comptes à recevoir	31 911 \$	10 458 \$
Provision pour créances douteuses	(433)	(433)
	31 478	10 025
Taxes de vente	16 069	31 645
	47 547 \$	41 670 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 AVRIL 2026

12

6. APPORTS À RECEVOIR

	2026	2025
Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)	46 500 \$	39 000 \$
Ville de Gatineau	20 600	35 400
Association québécoise des salons du livre	10 750	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	2 550	9 925
Ministère de la Culture	-	5 320
Fonds de développement culturel (FDC)	-	1 000
	80 400 \$	90 645 \$

7. IMMOBILISATIONS

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	77 295 \$	77 295 \$	- \$	- \$
Équipement d'aménagement	17 330	17 330	-	-
Équipement informatique	38 809	34 479	4 330	6 186
	133 434 \$	129 104 \$	4 330 \$	6 186 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 115 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par les débiteurs. Au 30 avril 2026, la marge de crédit est inutilisée.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	129 976 \$	11 801 \$
Salaires et vacances à payer	18 544	21 464
	148 520 \$	33 265 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 AVRIL 2026

13

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices et se détaillent comme suit :

	2026	2025
Solde au début	101 250 \$	83 374 \$
Moins : montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(557 735)	(527 373)
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	515 185	545 249
Solde à la fin	58 700 \$	101 250 \$

Les apports reportés sont composés des éléments suivants :

	2026	2025
Ville de Gatineau	35 500 \$	50 250 \$
Association québécoise des salons du livre	18 700	-
Collège Universel	2 500	2 500
Hydro-Québec	2 000	2 000
Conseil des arts et des lettres du Québec	-	37 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	-	6 250
Fonds de développement culturel (FDC)	-	2 250
Ministère de la Culture et des Communications	-	500
Suzanne Tremblay	-	500
	58 700 \$	101 250 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

Fonds pour éventualités

L'organisme a créé un fonds pour éventualités dont les fonds serviront à couvrir des charges imprévues.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants sans le consentement préalable du conseil d'administration.

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 AVRIL 2026

14

11. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

Fonds pour projets réservés

L'organisme a créé un fonds pour projets réservés pour couvrir les dépenses de certains de ses projets, notamment, pour les projets suivants : projet numérique pour le développement et l'implantation d'un outil nouvelle génération répondant aux besoins de découvrabilité et de promotion actualisée des livres et auteurs; projet de Maison des arts littéraires et pour les adaptations aux activités du Salon du livre pour la situation de la pandémie et post-pandémie.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Investis en immobilisations

La Réserve pour investissement en immobilisations a été créée afin de regrouper les activités relatives aux immobilisations.

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Débiteurs	(5 877) \$	82 123 \$
Apports à recevoir	10 245	(14 662)
Frais payés d'avance	5 814	(8 703)
Emprunt bancaire	-	(20 000)
Créditeurs et frais courus	115 255	(6 035)
Apports reportés	(42 550)	17 876
	82 887 \$	50 599 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs. La capacité de l'organisme à honorer ses engagements dépend de l'encaissement de fonds provenant de ses bailleurs de fonds ainsi que tout autre produit.

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

16

	2026	2025
ANNEXE A - PRODUITS AUTONOMES		
Location de kiosques	357 959 \$	357 131 \$
Droits d'entrée	88 835	82 286
Intérêts	566	845
Abonnements annuels	-	1 048
	447 360 \$	441 310 \$

ANNEXE B - SUBVENTIONS

Société de développement des entreprises culturelles du Québec	155 000 \$	130 000 \$
Ministère du Patrimoine canadien	41 140	35 000
Conseil des arts du Canada	38 000	35 000
Conseil des arts et des lettres du Québec	37 000	24 274
Association québécoise des salons du livre	32 633	46 666
Table Éducation Outaouais	20 492	37 130
Ambassade de France au Canada	14 240	13 200
Culture Outaouais	-	1 533
Autres subventions	39 200	23 470
	377 705 \$	346 273 \$

ANNEXE C - VILLE DE GATINEAU

Subvention de base	131 780 \$	137 000 \$
Dons reçus sous forme de services	68 108	74 475
Subvention - Maison des arts littéraires	48 250	44 100
Autres	3 540	9 200
	251 678 \$	264 775 \$

ANNEXE D - AIDE PRIVÉE

Commanditaires	99 511 \$	83 250 \$
Dons reçus sous forme de services	97 848	54 865
Institutions scolaires	28 260	22 050
Activités commanditées	26 831	18 651
Prix littéraire Jacques-Poirier	560	5 018
	253 010 \$	183 834 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

17

	2026	2025
ANNEXE E - AMÉNAGEMENT		
Location de kiosques	213 990 \$	211 834 \$
Location de salles	158 190	150 932
Location d'équipement	37 905	26 757
Contractuels	17 679	20 353
Assurances et sécurité	12 680	14 073
Fournitures et transport	5 254	4 376
	445 698 \$	428 325 \$

ANNEXE F - ANIMATION

Salaires et avantages sociaux	107 820 \$	109 158 \$
Auteurs invités et présidences d'honneur	102 457	74 507
Programmation jeunesse	88 093	94 218
Activités commanditées	34 484	18 443
Programmation générale	21 653	43 459
Contractuels	9 692	17 770
Dépenses d'équipe	9 666	13 569
Frais de repérage	117	-
Expositions et concours	-	1 350
	373 982 \$	372 474 \$

ANNEXE G - ADMINISTRATION

Salaires et avantages sociaux	92 417 \$	93 564 \$
Administration et tenue de livres	18 085	16 420
Services professionnels	18 006	17 070
Fournitures, papeterie et frais de bureau	17 485	18 409
Loyer	16 032	16 032
Abonnements et perfectionnement	8 124	3 366
Intérêts et frais de service	7 123	4 348
Réunions et réceptions	3 696	1 911
Téléphone	2 909	4 516
Mauvaises créances	2 052	-
Associations	1 992	3 632
Assurances	1 601	2 383
Frais de déplacement et voyages	856	408
Timbres et messagerie	487	551
	190 865 \$	182 610 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

18

	2026	2025
ANNEXE H - PROMOTION		
Salaires et avantages sociaux	107 820 \$	109 158 \$
Activités commanditées	63 364	38 086
Annonces publicitaires	35 219	38 078
Matériel publicitaire	30 384	26 755
Frais de représentation	3 026	1 944
Conférences de presse et réception	2 472	1 414
Site Web	2 320	9 674
Prix littéraire Jacques-Poirier	1 169	2 144
Projets spéciaux	-	2 775
	245 774 \$	230 028 \$

SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE - ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET (NON AUDITÉE)

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

19

	Salon du livre (SLO)					Maison des Arts Littéraires (MAL)						
	Salon du livre	Tournée jeunesse	Secrétariat à la jeunesse	SLO - Services	Total SLO	Maison des Arts Littéraires	Bourgeons éclatés	Création numérique extérieure	Nuit blanche	MAL - Services	Total MAL	Total SLO et MAL 2025
PRODUITS												
Subventions												
Société de développement des entreprises culturelles du Québec	155 000 \$	- \$	- \$	- \$	155 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	155 000 \$
Conseil des arts du Canada	35 000	-	-	-	35 000	3 000	-	-	-	-	3 000	38 000
Ministère du Patrimoine canadien	41 140	-	-	-	41 140	-	-	-	-	-	-	41 140
Table Éducation Outaouais	-	18 443	2 049	-	20 492	-	-	-	-	-	-	20 492
Association québécoise des salons du livre	-	-	32 633	-	32 633	-	-	-	-	-	-	32 633
Ambassade de France au Canada	14 240	-	-	-	14 240	-	-	-	-	-	-	14 240
Conseil des arts et des lettres du Québec	-	-	-	-	-	17 000	7 500	-	12 500	-	37 000	37 000
Ville de Gatineau	127 780	4 000	-	-	131 780	25 000	12 000	5 000	6 250	-	48 250	180 030
Autres subventions	27 450	5 000	-	-	32 450	-	500	-	6 250	-	6 750	39 200
Dons reçus sous forme de services	-	-	-	142 548	142 548	-	1 750	-	-	21 658	23 408	165 956
Activités commanditées	20 231	-	-	-	20 231	1 100	-	-	5 500	-	6 600	26 831
Commanditaires	53 747	31 214	2 050	-	87 011	7 500	5 000	-	-	-	12 500	99 511
Prix Littéraire Jacques Poirier	560	-	-	-	560	-	-	-	-	-	-	560
Institutions scolaires	1 710	22 950	1 120	-	25 780	2 480	-	-	-	-	2 480	28 260
Location de kiosques	357 959	-	-	-	357 959	-	-	-	-	-	-	357 959
Droits d'entrée	85 968	-	-	-	85 968	2 867	-	-	-	-	2 867	88 835
Intérêts	562	-	-	-	562	5	-	-	-	-	5	567
Autres revenus	10 077	3 490	-	-	13 567	2 600	1 999	-	-	-	4 599	18 166
	931 424	85 097	37 852	142 548	1 196 921	61 552	28 749	5 000	30 500	21 658	147 459	1 344 380
CHARGES D'EXPLOITATION												
Salaires, avantages sociaux et contractuels	254 301	27 882	11 533	-	293 716	9 627	1 060	323	3 330	-	14 340	308 056
Promotion	62 123	3 000	-	63 364	128 487	6 827	699	-	1 942	-	9 468	137 955
Animation	95 663	48 174	17 849	34 484	196 170	34 705	16 809	4 600	13 878	-	69 992	266 162
Administration	128 810	578	4 300	-	133 688	489	420	-	813	16 032	17 754	151 442
Aménagement	372 396	-	1 000	44 700	418 096	7 960	7 437	-	6 579	5 626	27 602	445 698
	913 293	79 634	34 682	142 548	1 170 157	59 608	26 425	4 923	26 542	21 658	139 156	1 309 313
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	18 131 \$	5 463 \$	3 170 \$	- \$	26 764 \$	1 944 \$	2 324 \$	77 \$	3 958 \$	- \$	8 303 \$	35 067 \$